

Séance du 7 juin 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le sept juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trente mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 7  
Votants : 7  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -  
Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL

**ABSENTS** :

**EXCUSES** : Sonia MAUREL - Séverine CELLE - Lionel PEYRELONG - Jean-  
Baptiste SANGLARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Catherine MOREL

**OBJET : Renouvellement du contrat d'agent d'entretien de Mme CHARLES-LOUVET Nathalie**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'agent d'entretien de Mme CHARLES-LOUVET Nathalie, qui arrive à son terme le 30 juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de renouveler le contrat de travail de Madame CHARLES-LOUVET Nathalie pour une durée d'un an renouvelable, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, dans les mêmes conditions ;
- **Précise** que l'intéressée percevra une rémunération basée sur l'**indice majoré 366** plus le supplément familial de traitement, s'il y a lieu ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour renouveler ce contrat pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Fait et délibéré en Mairie  
le 7 juin 2024  
Le Maire :

Philippe DELABRE



AR Prefecture

043-214301863-20240607-24\_06\_008-DE  
Reçu le 11/06/2024

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le